

LES GRANDES ÉTAPES DU CONFLIT 1999-2000

- . Avril 1999 : Dépôt par l'ABPPUM de sa requête de négocier une nouvelle convention collective.
- . 30 juin 1999 : Fin de la convention collective. L'ABPPUM est prête à déposer ses demandes. L'Employeur demande d'attendre à la fin de l'été. Un protocole de négociations est signé.
- . Septembre 1999 : L'ABPPUM a déposé ses demandes. L'Employeur ne peut fournir qu'un cahier très incomplet, les clauses ayant une implication financière sont absentes.
- . Novembre 1999 : Finalement, les premières offres salariales de l'administration sont déposées : 00/0-0%-0%.
- . Décembre 1999 : En l'absence de tout progrès significatif, l'ABPPUM dépose une demande de conciliation peu avant Noël.
- . Début février 2000 : Après deux rencontres, l'ABPPUM met fin au processus de conciliation en raison du dépôt de nouvelles conditions patronales inacceptables.
- . Fin février: Une nouvelle ronde de négociations se déroule pendant un weekend. La partie patronale quitte la table de négociation.
- . Le 28 février, les membres de l'ABPPUM votent la grève à 87 %.
- . Le jeudi 2 mars, soit à la veille de la semaine d'études, la grève commence.
- . Le 6 mars, l'ABPPUM dépose une nouvelle proposition.
- . Le 8 mars, les deux parties se rencontrent. La partie patronale rejette la proposition syndicale et quitte la table après 6 minutes.
- . Le 10 mars, un grand ralliement a lieu à l'occasion de la visite de représentants de la Caisse de défense de l'ACPPU, d'associations de professeures et professeurs de plusieurs universités canadiennes ainsi que de plusieurs centrales syndicales.
- . Le 15 mars, le président de l'ABPPUM demande au ministre du travail du Nouveau-Brunswick de nommer un médiateur.
- . Le 17 mars, les négociations reprennent sans attendre la nomination du médiateur.
- . Le 23 mars, le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton se réunit à Miramichi.
- . Le 24 mars, la partie patronale dépose à la table de négociation un document exposant les grandes lignes de sa position.
- . Le 24 mars encore, une Assemblée générale des membres de l'ABPPUM a lieu. Les membres présents rejettent la position patronale à l'unanimité. Le président de l'ABPPUM, Greg Allain, informe les membres de son intention de réitérer la demande de médiation.
- . Le weekend des 25 et 26 mars, la négociation se poursuit.
- . Le 2 avril 2000 – Assemblée générale spéciale – 93 % des membres rejettent la dernière offre de l'employeur
- . le 6 avril 2000 – Assemblée générale spéciale – l'entente de principe conclue la veille et le protocole de retour au travail sont acceptés par 75 % des membres.
- .Le 7 avril 2000 – retour en classe.